

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 51 (1978)

Heft: 3

Artikel: Le milieu urbain et l'incidence des arts plastiques : colloque du groupe de travail "Art et Environnement" de l'association internationale des critiques d'art (AICA) à Gera, R.D.A., 15 et 16 décembre 1977

Autor: Barbey, Gilles

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-128077>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le milieu urbain et l'incidence des arts plastiques

**Colloque du groupe de travail «Art et Environnement»
de l'Association internationale des critiques d'art (AICA) à Gera, R.D.A.,
15 et 16 décembre 1977**

Sous ce titre apparaît une problématique complexe recouvrant plusieurs thèmes connexes: la «synthèse ou l'intégration» des arts plastiques dans l'architecture — l'animation de secteurs urbains fraîchement aménagés — le renforcement de l'identité spatiale d'une population dans son quartier. Dans les faits, l'interrogation centrale porte sur le «vécu» de la ville.

Combattre l'anonymat des constructions nouvelles et favoriser l'identification des habitants à leur milieu, c'est résumer sommairement une préoccupation généralisée qui emprunte un cours différent selon le système politique considéré. Dans les pays socialistes (où, soit dit en passant, l'équipement socio-culturel des quartiers d'habitation n'a pas été sacrifié au profit de la rentabilité économique), la rationalisation du logement de masse à travers la multiplication en grande série d'éléments constructifs identiques entraîne l'uniformisation formelle de l'architecture au point que cet appauvrissement visuel inquiète les spécialistes. Les timides tentatives d'animation de façades à partir de variations minimales de la composition (appelées ironiquement «archigraphiques» par un participant au colloque) ne suffisent pas à rompre la banalité en y introduisant l'inscription de la dimension individuelle. Dans les pays à régime capitaliste, la promotion immobilière recourt plus souvent à la séduction formelle pour créer l'image de l'«inédit» destinée à solliciter une clientèle prospective d'habitants, comme l'illustre le cas des nouvelles villes de la région parisienne, où le volontarisme plastique prend une valeur publicitaire. Dans l'une et l'autre situation, le problème de l'insertion des «arts appliqués» est posé.

L'ensemble des témoignages apportés au colloque révèle grossièrement deux conceptions distinctes de la contribution des arts à l'architecture. D'une part, les protagonistes d'une véritable scénographie urbaine à définir et instaurer de l'extérieur, de manière à tendre vers la représentation d'un «paysage» global. Dans cette perspective-là, l'animation visuelle doit contribuer au caractère spécifique, voire unique du quartier. D'autre part, les partisans d'une appropriation collective des espaces par leurs habitants, qui peuvent en modifier l'ordre et y réaliser certaines aspirations par le moyen de l'autoconstruction ou de la gestion active des aménagements extérieurs au logement. L'érosion progressive du

milieu spatial peut alors refléter la relative assimilation d'une population à son habitat. Or, ce lent enracinement des habitants dans leur cadre quotidien ne peut guère être programmé d'avance, pas davantage qu'il ne peut être hâté par les artifices du décor. Une telle opposition idéologique illustre l'écart entre la création artistique isolée (un seul individu imposant sa vision à une collectivité) et la recherche en commun d'une identification plus étroite à l'environnement.

Au centre du débat, le concept de la valeur d'usage du cadre spatial doit obligatoirement gagner en évidence pour le plus grand nombre. Ici se pose brutalement la question des significations couramment associées aux contenus formels de l'architecture. Quelques exemples éloquentes — comme le quartier de la Grande Borne à Grigny, par exemple — démontrent que l'abstraction formelle des arts plastiques reste étran-

gère à ses observateurs lorsqu'elle ne se double pas d'une destination pratique (comme dans le cas de certains aménagements paysagés et jeux pour enfants prenant valeur «artistique») et qu'elle se limite à la simple fonction décorative. Aussi est-ce bien dans l'optique d'un traitement formel susceptible d'accommoder le déroulement des pratiques de l'espace qu'il apparaît utile d'orienter les choix.

D'avantage que l'apologie des rares exemples «réussis» d'intégration des arts dans le milieu urbain, il conviendrait ainsi de rechercher les termes d'une meilleure compréhension du cadre spatial en tant qu'intégrateur social. Cette démarche de nature analytique et critique remet en question les critères exclusifs d'appréciation esthétique, et renseigne sur les conditions à réunir pour favoriser une meilleure identification spatiale.

Gilles Barbey.

L'indice zurichois du coût de la construction

La personne qui veut être renseignée sur l'évolution des coûts de construction d'immeubles locatifs se réfère généralement à l'indice zurichois du coût de la construction, le plus connu des trois indices locaux qui se calculent aujourd'hui en Suisse. A noter que l'OFIAMT envisage de publier dans quelques années un indice suisse des coûts de construction, en s'appuyant sur l'exemple de Zurich.

Si l'on regarde la statistique des relevés semestriels, on constate que, par rapport à avril 1974, date à laquelle l'indice avait atteint son niveau le plus haut, les prix dans le bâtiment ont baissé de 11,4% en deux ans. Dès le printemps 1976, l'indice est à nouveau remonté, une hausse de 2,9% ayant été observée d'avril 1976 à avril 1977. Des chefs d'entreprise ayant fait part de leur scepticisme à la vue des résultats récents, nous nous sommes renseignés auprès de l'Office de statistique de la ville de Zurich sur les méthodes appliquées.

Voici comment se calcule cet indice. En ville de Zurich, trois immeubles locatifs servant de maisons témoins font l'objet, tous les six mois, d'une mise en soumission fictive. Quelque deux cents entreprises de la construction (entre cinq et huit selon le corps de métier),

jouant le jeu de la «soumission», remettent des offres détaillées à l'Office de statistique. Les «soumissionnaires» sont tenus d'appliquer les prix de concurrence en vigueur dans leur entreprise au moment de l'enquête. Il est tenu compte des rabais et escomptes éventuels. Sur la base des offres reçues, l'Office de statistique établit le coût moyen par corps de métier. En partant de ces prix moyens, on détermine les indices valables pour les différents corps de métier, puis pour les divers genres de travaux. Finalement, on établit l'indice général en pondérant les différents sous-groupes selon un schéma de répartition des coûts.

L'indice, donnant uniquement la tendance des prix des maisons d'habitation ayant les mêmes caractéristiques et la même situation que les immeubles types de Zurich, n'a donc qu'une signification limitée. On peut en tirer ceci: après deux ans de grave incertitude, le coût de la construction de logements a cessé de baisser. Mais le volume de ces constructions reste bas. Dans le génie civil et les constructions industrielles, on ne peut interroger aucun indice. A ce qu'on entend dire, la guerre des prix n'est pas finie.

Dans le «Bulletin patronal vaudois»,
N° 11-12, 1977.